RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01443
Numéro SIREN : 814 970 414
Nom ou dénomination : 4 VALLEES ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 7255

7255

4 VALLEES ENERGIE
Société par actions simplifiée au capital de 28 000 euros
Siège social : 417 avenue Perrier de la Bâthie 73400 UGINE
814 970 414 RCS CHAMBERY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt-huit juin,
A 16 heures 30,

La société "SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION ET DE RENOVATION DES 4 VALLEES" - SEM 4V,
Société anonyme d'économie mixte au capital de 1 408 785 euros, ayant son siège social 417, avenue Perrier de la Bâthie - 73400 UGINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 537 419 376, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Frédéric BURNIER-FRAMBORET, associée unique de la société 4 VALLEES ENERGIE,

En présence de Monsieur Etienne WIROTH, Président non associé de la Société,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Etienne WIROTH, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à l'associée unique.

Le cabinet KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, régulièrement convoqué, est absent excusé.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Echéance du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de la société KPMG AUDIT RHONE-ALPES AUVERGNE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'associée unique :

- décide de nommer :

  - la société TAMAIN CONSULTING,
    société par actions simplifiée ayant son siège social Le Bourg - 69170 VALSONNE,
    immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Villefranche sous le numéro 794 355 016 ,
    inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom,
    représentée par Monsieur Marc TAMAIN

  aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2027 et ce, en remplacement de la société KPMG AUDIT RHONE-ALPES AUVERGNE.

- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La société SEM 4V,
représentée par Monsieur Frédéric BURNIER-FRAMBORET

